

# Bon bulletin pour la Foire du Midi

EDITION (LE SOIR) DU LUNDI 23 AOÛT 2004

Un bon cru. La Foire du Midi, qui a arrêté ses manèges dimanche, clôture sa saison sur une note optimiste (plus de 130 attractions, 1,3 million de visiteurs). C'est une bonne année. On ne peut pas se plaindre, souligne Patrick De Corte, président de l'Union des industriels forains belges. Il n'a pas fait chaud trop longtemps et il n'y a pas eu trop de pluie. Philippe Decloux, échevin bruxellois du commerce, confirme. La kermesse a connu un léger ralentissement avec l'ouverture de Bruxelles-les-Bains. Mais il n'y a pas vraiment eu de concurrence entre les deux animations. En matière de promotion, la Ville a multiplié les efforts (dépliants et spots TV). Nous avons réussi à toucher un nouveau public, plus populaire, précise Philippe Decloux. Les échos sont très positifs. Beaucoup de familles vont à nouveau à la foire, le sentiment de sécurité y est plus grand. Un avis partagé par les forains. Depuis 3 ou 4 ans, la police multiplie les patrouilles, constate Patrick De Corte. Le boulevard du Midi est l'endroit le plus surveillé de Bruxelles. Outre le poste mobile, 14 policiers ont sillonné à pied le champ de foire. Deux ou trois inspecteurs en civil ont ciblé le vol à la tire et des maîtres-chiens ont patrouillé aux abords du champ de foire pour prévenir le vol dans les voitures. Dans l'ensemble, ce fut très calme, affirme la porte-parole de la zone Bruxelles-Ixelles. A part quelques enfants perdus, il n'y a pas eu de faits majeurs. La kermesse a tout de même connu de petits couacs. Il y a eu trois incidents, heureusement sans gravité, sur le Cake Walk. Des enfants ont été blessés, rappelle l'échevin. C'est un malheureux concours de circonstances. Le forain n'est pas responsable. La firme AIB-Vinçotte a vérifié le tapis incriminé et a confirmé la bonne marche de celui-ci. Mais le patron a préféré remplacer le moteur et installer un système d'arrêt du tapis plus efficace. Il est quand même précisé sur le manège que les enfants de moins de 1,20 m ne sont pas admis, constate Philippe Decloux. Je pense que les parents doivent être plus vigilants et respecter les consignes de sécurité. La Ville songe toutefois à insérer dans le cahier des charges une disposition stipulant que le forain doit être présent sur son métier. Lui seul connaît son manège et les risques éventuels, affirme l'échevin. Les saisonniers ne sont pas toujours expérimentés. Je ne vois pas comment un règlement pourrait obliger un indépendant à rester non-stop sur place, estime Patrick De Corte. Moi j'ouvre mon attraction à 11 h 30 et je ferme à 1 heure du matin. Il faut bien que je mange ! Autre fausse note : l'incendie qui a endommagé l'un des galopants. Nous ne savons pas s'il s'agit d'un acte volontaire ou d'un accident, avoue Philippe Decloux. Nous étudions la possibilité d'offrir une compensation au forain, qui a perdu deux ou trois jours de travail. Le manège fonctionne à nouveau. Une des gondoles est en réparation en France. L'an prochain, la foire fêtera ses 125 ans d'existence, et les forains promettent une belle surprise. Nous planchons sur plusieurs améliorations, conclut l'échevin. Nous aimerions créer des « portes d'entrée » sur la foire, un peu à l'image des portiques des Plaisirs d'hiver. Masquer l'arrière des caravanes des forains par des photos pour donner un certain look, une unité. Enfin, nous songeons à améliorer l'accessibilité, via des contacts avec la Stib et la création d'un parking sur le terre-plein entre les portes d'Anderlecht et de Ninove.